

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

Vendredi 23 novembre 2012

Accès aux soins des personnes précaires: un référentiel des Pass sera bientôt diffusé (DGOS)

PARIS, 23 novembre 2012 (APM) - Un référentiel sur les permanences d'accès aux soins de santé (Pass) devrait être publié prochainement, a indiqué vendredi Christine Bronnec, chef du bureau "prises en charge post-aiguës, pathologies chroniques et santé mentale" à la direction générale de l'offre des soins (DGOS).

Elle s'exprimait à l'occasion du colloque national des Pass organisé vendredi au ministère des affaires sociales et de santé et dont le thème était "Les Pass: modèle d'une éthique de la société?".

Lors du dernier colloque en mai 2011, la DGOS avait annoncé la mise en place d'un groupe de travail sur les Pass et l'élaboration d'un référentiel pour mieux calculer le montant de la dotation des missions d'intérêt général (MIG) allouée aux Pass, puis mieux l'attribuer (cf APM SNOEN003).

Christine Bronnec a précisé vendredi que ce référentiel paraîtrait rapidement dans une instruction.

Elle a rappelé que 400 Pass existaient en France, dont des Pass spécialisés, des Pass de psychiatrie et des Pass régionales.

Elle a indiqué qu'outre la publication du référentiel, une enquête serait lancée pour "mieux connaître l'existant sur le terrain". Elle a aussi évoqué un travail sur l'élaboration d'indicateurs de suivi.

Interrogée par APM en marge de la conférence sur l'état des lieux complet des Pass que la DGOS avait évoqué en 2011, Christine Bronnec a indiqué qu'une cartographie avait été établie et que l'enquête qui serait prochainement lancée permettrait d'avoir des éléments complémentaires via les agences régionales de santé (ARS) sur ces structures.

En ouverture de la journée, Patrick Pourias de la DGOS a indiqué en outre qu'un nouvel appel à projets serait lancé en 2013 pour la création de nouvelles Pass régionales.

Interrogée par APM en marge de la conférence, Christine Bronnec a indiqué qu'il existait actuellement 13 Pass régionales. Des crédits ont été prévus dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2013 pour de nouvelles Pass régionales, a-t-elle indiqué, précisant qu'il devrait y en avoir une dizaine de plus. Cet appel à projets devrait être lancé au cours du premier semestre.

De manière générale, Christine Bronnec a estimé que les Pass étaient "utiles et nécessaires", mais qu'il fallait qu'elles continuent "à travailler et à participer à l'évolution des pratiques professionnelles de tous et à être incluses le plus possible dans le système de droit commun à la fois sociale et médicale pour que l'ensemble des personnes se sentent concernés par le sujet".

mh/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

MHPKN001 23/11/2012 19:05 ACTU

©1989-2012 APM International.